

APPEL A PARTICIPATION EN OUTRE-MER !

A L'OCCASION DE SA 8ÈME ÉDITION, DU 21 AU 25 MAI 2014

La Fête de la Nature invite petits et grands à se mobiliser !

Chaque année au mois de mai, des centaines de milliers de personnes célèbrent la nature à l'occasion de la Fête de la Nature. Durant cinq jours, des milliers de manifestations gratuites sont organisées en France métropolitaine et en outre-mer.

Chacun peut participer, mais également devenir acteur, en préparant une manifestation nature dans sa région à destination de sa famille, ses amis, ses concitoyens.

Il n'est pas nécessaire d'être professionnels de la nature pour organiser ! Bénévoles des associations, salariés des entreprises ou des collectivités locales, simples passionnés, enseignants, jardiniers, retraités... la Fête de la Nature invite chacun à s'investir en proposant sa manifestation nature.

En 2013, en Outre-Mer pas moins de 48 manifestations étaient proposées. Un défi à relever pour l'édition 2014 !

Thématique 2014 : " Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches "

Cette année la thématique " Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches " invite les plantes sauvages à la fête et les organisateurs à laisser libre court à leur imagination : présenter ses plantes préférées, expliquer la gestion de son jardin et la présence d'herbes folles, régaler ses convives de salades sauvages récoltées en leur compagnie, composer des œuvres d'art éphémères faites de pétales, feuilles et brindilles, monter un atelier pour faire " siffler " les pissenlits... Pour les plus sérieux, organiser des ateliers d'initiation à la botanique, des inventaires scientifiques guidés par des botanistes et naturalistes, des voyages dans les arbres, des ateliers de cuisine ou de fabrication de cosmétiques naturels... Sans oublier de célébrer ces moments autour d'un verre aux arômes végétaux ! Autant de propositions à inventer pour cette 8e édition du 21 au 25 mai.

Comment organiser une manifestation en Outre-Mer ?

Le site internet www.fetedelanature.com permet à chacun de devenir acteur de la fête en annonçant ses manifestations :

- . L'onglet " Organiser une manifestation " permet à chaque acteur de prendre connaissance de la charte et des critères encadrant l'organisation des événements.
- . Chaque organisateur dispose d'un compte personnalisable lui permettant de créer sa page de présentation et d'annoncer ses manifestations... Pour chaque manifestation, une fiche signalétique détaille l'ensemble des informations nécessaire au public pour sa participation. Toutes les manifestations sont ensuite consultables par critères de localisation, de centres d'intérêt, de niveau...
- . Un espace pédagogique met à disposition des documents utiles à la conception des manifestations proposés par d'autres acteurs : fiches pédagogiques, bibliographie, références
- . Un kit de communication numérique est proposé aux organisateurs pour leur permettre de promouvoir localement leur manifestation.



À propos de la Fête de la Nature

Créée en 2007 à l'initiative du **Comité français de l'Union internationale de conservation de la nature** et du magazine **Terre Sauvage**, la Fête de la Nature est aujourd'hui un moment de rassemblement festif et convivial autour de la nature incontournable à travers toute la France.

La Fête de la Nature a reçu dès sa création le **soutien du Ministère de l'écologie**, une charte a ainsi été signée en 2007. L'initiative est aujourd'hui reprise en Suisse et aux Pays-Bas.

À travers **5 jours de célébration et des milliers de manifestations gratuites et ouvertes à tous**, la Fête de la Nature propose de célébrer la nature **chaque année au mois de mai**. Elle permet à chacun de découvrir ou redécouvrir l'immense diversité et la grande richesse de la **faune et la flore du territoire français**.

Depuis 2009, la Fête de la Nature est coordonnée en France par l'association éponyme, qui rassemble l'ensemble des organisateurs nationaux et partenaires de l'événement et œuvre pour accompagner les organisateurs de manifestations et porte la communication nationale de l'événement.

Plus de 40 partenaires impliqués dans la préservation de la nature soutiennent la Fête de la Nature, parmi lesquels de grandes associations et fondations, mais aussi des entreprises comme EDF, la Mutuelle Générale Environnement & Territoires, RTE, des institutions, des acteurs territoriaux comme Natureparif, l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France.

www.fetedelanature.com

CONTACTS PRESSE

AGENCE 914 - 01 42 52 60 29

Juliette Laniray - juliette@agence914.fr - 06 11 76 22 09

Julie Monchâtre - julie@agence914.fr - 06 98 43 87 84

CONTACT FÊTE DE LA NATURE

Fabien Chenel - Directeur

f.chenel@fedelanature.com

06 72 95 25 12